Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 5 octobre 2026 à 19 h, sous la présidence du maire, Kevin Stoddard, à laquelle participent également les conseillères Katherine Dubois et Lyne Nadeau, ainsi que les conseillers Paul Massé, Benoit Saint-Pierre et Ralph D. Farley. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, et le directeur général adjoint, Loïck Odon S. Ahouansou, sont également présents. La mairesse suppléante Marie-Ève Chapdelaine est absente.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 5 octobre 2026 à 19 h

1. **Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal – Assemblée régulière du 8 septembre 2026**
4. **Période de questions – Sujets généraux**
5. **Urbanisme**
 - 5.1 45, rue Principale Nord – Reconstruction et mise en sécurité d'un balcon et reconstruction de l'escalier et du garde-corps à l'arrière du bâtiment
 - 5.2 80-82, rue Principale Nord – Remplacement du revêtement extérieur, changement d'une fenêtre et d'une porte du 80 et retirer le climatiseur du 82 en arrière du bâtiment
6. **Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
 - 6.1 LCL - Développement rue des Cèdres – Surveillance de chantier – Soumission
 - 6.2 Benco – Location d'une déneigeuse à trottoirs – Location ou achat
7. **Service récréatif**
8. **Administration – Direction générale**
 - 8.1 131-161, rue King (Lot n° 5 534 032) – Nettoyage du site - Appel d'offres – Autorisation
 - 8.2 Projet de mise à niveau des équipements électromécaniques de l'hôtel de Ville de Richmond - Appel d'offres de services professionnels – Autorisation
 - 8.3 Règlement numéro 361 relatif à l'augmentation du fonds de roulement
 - 8.3.1 Avis de motion
 - 8.3.2 Projet - Adoption
9. **Police, incendies et sécurité civile**
 - 9.1 Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Budget 2027 – Adoption
 - 9.2 Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Quotes-parts 2027 – Adoption
 - 9.3 Prudent – Accompagnement 2027 en sécurité civile – Offre de service
10. **Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses**
 - 10.1 La grande guignolée des médias – Demande d'autorisation
 - 10.2 École St-Francis – Marché de Noël – Commandite
 - 10.3 Centre d'action bénévole de Richmond- Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui
 - 10.4 Richmond histoire et coopération - Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui

10.5 Musée de l'ardoise - Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui
10.6 Chambre de commerce et d'industrie – Région de Richmond – Déjeuner-présentation – Invitation
10.7 Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Évaluation de la limite de vitesse sur la 243 Nord – Canton de Cleveland - appui
10.8 Les Tabliers en folie – Soirée spéciale - Célébrons les 35 ans dans la communauté – Demande aide financière

11. Correspondances diverses

12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
12.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
12.3. Paiement de factures de plus de 5 000 $ à autoriser

13. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour

14. Affaires nouvelles

15. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM
Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2026-10-05-01 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2026-10-05-02 **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2025**
CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 septembre 2026 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS GÉNÉRAUX
Aucune question n'est adressée aux membres du conseil par les citoyens.

5. URBANISME

2026-10-05-03 5.1. 45, rue Principale Nord – Reconstruction et mise en sécurité d'un balcon et reconstruction de l'escalier et du garde-corps à l'arrière du bâtiment

CONSIDÉRANT la demande qui vise à remettre en bon état le balcon et l'escalier existant en l'arrière du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le plancher du balcon et l'escalier existant seront remplacés par du bois traité, tandis que le garde-corps du balcon sera remplacé par un garde-corps en aluminium; le tout sera entièrement de couleur beige comme le reste du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du

conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 45, rue Principale Nord pour reconstruire l'escalier et le balcon; le plancher du balcon et l'escalier existant seront remplacés par du bois traité, tandis que le garde-corps du balcon sera remplacé par un garde-corps en aluminium; le balcon et l'escalier seront entièrement de couleur beige comme le reste du bâtiment, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2026-10-05-04

5.2. 80-82, rue Principale Nord – Remplacement du revêtement extérieur, changement d'une fenêtre et d'une porte du 80 et retirer le climatiseur du 82 en arrière du bâtiment

CONSIDÉRANT la demande qui vise à remplacer le revêtement existant par un nouveau revêtement en « SmartSide LP » (fibrociment) de couleur « Desert Stone » (beige);

CONSIDÉRANT QUE le climatiseur à l'arrière du local 80 sera démantelé et installé sur la toiture;

CONSIDÉRANT QUE la porte et la fenêtre du local 82 seront remplacées par une porte et une fenêtre du même style que celles du local 80, afin d'assurer une uniformité architecturale de l'ensemble;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 80-82, rue Principale Nord pour remplacer le revêtement existant par un nouveau revêtement en « SmartSide LP » (fibrociment) de couleur « Desert Stone » (beige), démanteler le climatiseur à l'arrière du local 80 et l'installer sur la toiture, ainsi que remplacer la porte et la fenêtre du local 82 par une porte et une fenêtre du même style que celles du local 80, afin d'assurer une uniformité architecturale de l'ensemble, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2026-10-05-05

6.1. LCL - Développement rue des Cèdres – Surveillance de chantier – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir le devis 12075 de LCL Génie, environnement & développement durable pour effectuer la surveillance de chantier pour le développement résidentiel de la rue des Cèdres, au montant de 4 851 $ taxes en sus.

(Adoptée)

2026-10-05-06

6.2. Benco – Location d'une déneigeuse à trottoirs – Location ou achat

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Benco pour la location d'une déneigeuse à trottoirs pour 4 mois au montant mensuel de 5 000 $, taxes en sus.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2026-10-05-07

8.1. 131-161, rue King (Lot n° 5 534 032) – Nettoyage du site - Appel d'offres – Autorisation

CONSIDÉRANT l'incendie qui a ravagé l'immeuble situé sur le lot no 5 534 032 (131 à 161 rue King) le 8 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire n'a pas procédé au nettoyage du site;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a obtenu un jugement favorable, en date du 21 septembre 2026 de la Cour municipale du Val-Saint-François, l'autorisant à procéder au nettoyage du site dès le 22 octobre 2026;

CONSIDÉRANT QUE la situation nécessite toute l'attention du conseil municipal afin de la régler le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander des soumissions sur invitation pour procéder au nettoyage;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le conseil autorise le directeur général a procéder à des demandes de soumissions sur invitation et qu'il octroie au plus bas soumissionnaire conforme le mandat de procéder au nettoyage du site dès le 22 octobre si les travaux n'ont pas été effectué par le propriétaire;

QUE le montant des travaux soit assimilé à une taxe foncière et recouvrable de la même manière tel que prévu au jugement.

(Adoptée)

2026-10-05-08

8.2. Projet de mise à niveau des équipements électromécaniques de l'hôtel de Ville de Richmond - Appel d'offres de services professionnels – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite réaliser un projet de mise à niveau des équipements électromécaniques de son hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet nécessite l'obtention de services professionnels en matière d'ingénierie seulement;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions applicables de la *Loi sur les cités et villes* ainsi qu'à la politique de gestion contractuelle de la Ville, il y a lieu de procéder par appel d'offres sur invitation, sans critères d'évaluation, afin de retenir les services professionnels;

CONSIDÉRANT QUE les documents d'appel d'offres ont été préparés par l'administration municipale et définissent la portée du mandat et les exigences administratives;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de résolution est intrinsèquement distinct du projet de réaménagement du poste de la Sureté du Québec;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil :

D'autoriser le lancement d'appels d'offres sur invitation visant l'obtention de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis, l'accompagnement durant le processus d'appel d'offres pour les travaux, ainsi que les services de surveillance, selon les besoins du projet de mise à niveau;

D'approuver les documents d'appel d'offres préparés par l'administration municipale;

De prévoir que les soumissions seront évaluées selon le prix le plus bas conforme aux dispositions légales applicables;

De préciser que le conseil municipal se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission reçue, conformément aux lois et aux documents d'appel d'offres;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer tous documents requis dans le cadre du présent processus d'appel d'offres.

(Adoptée)

8.3. Règlement numéro 361 relatif à l'augmentation du fonds de roulement

2026-10-05-09

8.3.1 Avis de motion

La conseillère Dubois donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 361 relatif à l'augmentation du fonds de roulement. Une explication du règlement est également faite.

(Adoptée)

2026-10-05-10

8.3.2 Projet - Adoption

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 569 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le conseil peut, dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont il a besoin pour toutes les fins de sa compétence, constituer un fonds connu sous le nom de « fonds de roulement », ou en augmenter le montant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut se doter d'un fonds de roulements d'un montant maximal équivalent à 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE présentement la ville de Richmond a un fonds de roulement de 230 000 $ constitué par le règlement no 36;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'affecter un montant de 270 000 $ à même les surplus accumulés non-affectés au fonds de roulements;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2026 et que le projet de règlement a été déposé et présenté lors de la même séance;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Farley appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU unanimement que le projet de Règlement numéro 361 relatif à l'augmentation du fonds de roulement soit adopté.

(Adoptée)

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

2026-10-05-11

9.1. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Budget 2027 – Adoption

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le budget équilibré 2027 du Service de sécurité incendie de la région de Richmond qui prévoit des revenus et des dépenses de 888 347 $.

(Adoptée)

2026-10-05-12

9.2. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Quotes-parts 2027 – Adoption

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la répartition des quotes-parts du Service de sécurité incendie de la région de Richmond pour l'exercice 2027, dont la part de Richmond se chiffre à 364 625,37 $.

(Adoptée)

2026-10-05-13

9.3 Prudent – Accompagnement 2027 en sécurité civile – Offre de service

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Prudent pour un accompagnement en sécurité civile pour l'exercice 2027, au montant de 7 999 $ taxes en sus, attendu que cette somme sera répartie entre les quatre municipalités membres

de l'Organisation intermunicipale de sécurité civile de la région de Richmond.

(Adoptée)

10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2026-10-05-14

10.1. La grande guignolée des médias – Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser Maxi, à faire de la sollicitation pour La grande guignolée des médias (au profit de Les tabliers en folie, la Popote roulante et les Chevaliers de Colomb), à l'intersection des rues Craig et du Collège, le jeudi 3 décembre prochain de 8 h à 16 h 30; **QU'**une copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec.

(Adoptée)

2026-10-05-15

10.2. École St-Francis – Marché de Noël – Commandite

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser une contribution financière non récurrente de 250 $ à l'École St-Francis pour la réalisation du Marché de Noël 2026; **QUE** cette aide contribue au financement d'activités pour les élèves.

(Adoptée)

2026-10-05-16

10.3. Centre d'action bénévole de Richmond- Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond reconnait l'apport incontestable du Centre d'action bénévole de Richmond à l'essor social de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Centre d'action bénévole de Richmond souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour la réalisation du projet « Phase 1 du développement du CABR », pour lequel une aide financière est sollicitée;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra à l'organisme de mieux connaitre et répondre aux besoins du milieu pour les années à venir, en plus de doter le CABR de priorités de développement;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le conseil municipal de la Ville de Richmond appuie la demande d'aide financière déposée par le Centre d'action bénévole de Richmond auprès du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François.

(Adoptée)

2026-10-05-17

10.4. Richmond histoire et coopération - Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Richmond histoire et coopération souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour la réalisation du projet « Femmes d'affaires de la rue Principale de Richmond, d'hier à aujourd'hui », pour lequel une aide financière de 20 000 $ est sollicitée;

CONSIDÉRANT QUE ce projet contribuera à préserver et faire connaître la contribution de ces femmes à la vie commerciale et communautaire de Richmond à travers des témoignages et photographies d'époque;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le conseil municipal de la Ville de Richmond appuie la demande d'aide financière déposée par Richmond histoire et coopération auprès du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François.

(Adoptée)

2026-10-05-18

10.5. Musée de l'Ardoise - Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond reconnait l'importance du musée de l'Ardoise dans l'offre touristique de la région et l'histoire de l'ardoise;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme musée de l'Ardoise souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François pour la réalisation du projet de développement de circuits touristiques pour lequel une aide financière est sollicitée;

CONSIDÉRANT QUE ce projet contribuera bonifier l'offre touristique de la région et par conséquent au développement touristique et à la mise en valeur du territoire du Val-Saint-François;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le conseil municipal de la Ville de Richmond appuie la demande d'aide financière déposée par le musée de l'Ardoise auprès du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François.

(Adoptée)

10.6. Chambre de commerce et d'industrie – Région de Richmond – Déjeuner-présentation – Invitation

Après discussion, il est convenu que le maire, Kevin Stoddard, et la conseillère, Lyne Nadeau, représenteront la Ville de Richmond lors de ce déjeuner-présentation

2026-10-05-19

10.7. Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Évaluation de la limite de vitesse sur la 243 Nord – Canton de Cleveland – appui

CONSIDÉRANT la résolution no 2026-09-15 de la municipalité du Canton de Cleveland demandant au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'évaluer la limite de vitesse sur un segment de la route 243 Nord;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a formulé une demande en ce sens pour le tronçon de la rue Principale Nord (route 243);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer la résolution du Canton de Cleveland;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'appuyer la résolution no 2026-09-15 de la municipalité du Canton de Cleveland concernant l'évaluation de la limite de vitesse sur un segment de la route 243 Nord comprise entre les limites de la Ville et le Wales Home; de transmettre une copie de la présente résolution à la direction régionale du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

(Adoptée)

2026-10-05-20

10.8. Les Tabliers en folie – Soirée spéciale - Célébrons les 35 ans dans la communauté – Demande aide financière

CONSIDÉRANT QUE Les Tabliers en folie demande une aide financière pour la réalisation d'une soirée spéciale afin de célébrer les 35 ans dans la communauté;

CONSIDÉRANT QUE Les Tabliers en folie regroupe plus de 55 bénévoles qui desservent plus de 170 bénéficiaires sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT la grande implication bénévole pour offrir le service;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser une contribution financière non récurrente de 300 $ au Les Tabliers en folie en soutien de leur célébration de 35 ans dans la communauté.

(Adoptée)

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2026-10-05-21

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Farley et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 260 905,08 $ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 1er octobre 2026.

(Adoptée)

2026-10-05-22

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 255 599,72 $ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 5 octobre 2026.

(Adoptée)

2026-10-05-23

12.3. Paiement de factures de plus de 5 000 $ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 $, totalisant 263 281,21 $, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures 2026	**Avant taxes**	**Après taxes**
AQUATECH		
Sous-traitance - Vérification eau potable août 2026	8 258,75 $	9 495,50 $
CAMIONS INTER ESTRIE		
Inspection camion Inter 2012 – Entretien et réparation	9 789,52 $	11 255,50 $
COUVENT MONT ST-PATRICE		
Subvention 2026 - 2/2	12 500,00 $	12 500,00 $
LES ENTREPRISES MYRROY INC.		
Location balai aspirateur	5 237,52 $	6 021,84 $

MINISTÈRE DES FINANCES		
Sureté du Québec	133 586,00 $	133 586,00 $
R.G.M.R.		
Collecte & transport déchets - Sept 2026	7 842,70 $	7 842,70 $
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE		
Quote part 4/4	81 266,72 $	81 266,72 $
TERRE NATURE		
Entretien plate-bande	4 800,00 $	5 518,80 $
GRAND TOTAL	263 281,21 $	267 487,06 $

(Adoptée)

13. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil par les citoyens.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1. La conseillère Dubois rappelle la tenue de la Marche Pierre-Lavoie et l'assemblée générale annuelle de la CD.

2026-10-05-24

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 19 h 25, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)
MAIRE

(SIGNÉ)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER